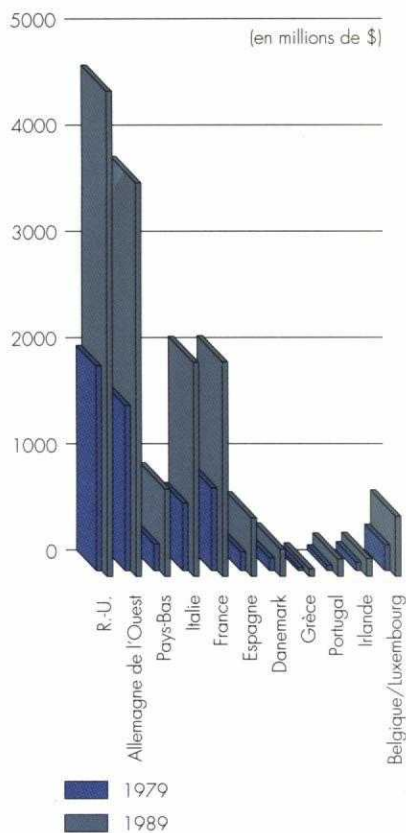


«La CEE est déjà le deuxième plus grand associé commercial du Canada et notre deuxième source d'investissements étrangers directs. La création d'un marché unifié en Europe aura des répercussions importantes sur le commerce, les investissements et la technologie du Canada. Voilà pourquoi notre gouvernement va collaborer avec l'entreprise canadienne afin d'élargir le rôle du Canada dans l'Europe de 1992.»

L'honorable John C. Crosbie

IMPORTATIONS DE MARCHANDISE DE LA CEE



EUROPE 1992

La grande initiative de marché unifié de la Communauté économique européenne a déjà considérablement transformé la façon dont les Européens font des affaires. Le changement est rapide et son rythme s'accélère.

L'intégration économique de l'Europe de 1992 entraînera l'élimination des obstacles internes au commerce et l'harmonisation des normes techniques. Elle autorisera également la liberté de mouvement des gens, des capitaux, des biens et des services à l'intérieur de la CE.

Europe 1992 offre des défis et des occasions d'envergure aux hommes d'affaires canadiens. Les entreprises canadiennes auront un accès plus facile à tous les États membres de la CE, mais pourront devoir investir davantage dans leurs exploitations ou alliances européennes afin de tirer pleinement parti des nouvelles règles. Cela ouvrira de nouveaux marchés, par exemple dans les télécommunications, mais on assistera également à un resserrement de la concurrence en Europe, dans les pays tiers et sur le marché intérieur canadien.

Plus de 200 000 emplois canadiens dépendent du commerce avec l'Europe occidentale. Les exportations canadiennes vers la CE en 1988 se sont élevées à 10,7 milliards de dollars. C'est une croissance annuelle de 18 % par rapport aux deux années précédentes, dans ce qui est l'un des marchés internationaux canadiens qui connaît la croissance la plus rapide.

Les changements politiques et économiques en Europe de l'Est ont également une importance considérable pour le commerce international en général et pour l'accès des entreprises canadiennes à cette région dans les décennies qui viennent. Avec le temps naîtront des ressources industrielles et commerciales précieuses, à portée de la CE élargie et y ayant probablement un accès préférentiel. Les entreprises qui possèdent les ressources nécessaires pour investir beaucoup à long terme capitalisent déjà sur les perspectives qu'elles entrevoient.

AECEC a adopté une stratégie à deux volets pour garantir la promotion et la défense des intérêts canadiens sur le marché européen intégré. Tout d'abord, le ministère a amélioré et renforcé ses programmes d'aide et de conseil au monde des affaires. De plus, il a ajouté aux programmes en place quelques nouveaux éléments d'importance.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS EN EUROPE DE L'OUEST :

- Analyse et évaluation des incidences du marché unifié de 1992.** AECEC parraine une série d'études. La partie I porte sur les incidences en Europe et la partie II est une analyse des effets sur 12 industries canadiennes. D'autres rapports à portée sectorielle sont en préparation dans d'autres domaines qui offrent des perspectives intéressantes aux entreprises canadiennes. De plus, des groupes de travail interministériels sur l'Europe de 1992 publient des rapports plus techniques sur leurs secteurs. (Consulter la liste des publications insérée dans la pochette de couverture.)